

Les différentes manières de passer son BP JEPS au CREIF

BP JEPS = Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport délivré par le Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports. Diplôme d'État de niveau IV.

VETP : Validation des Exigences Techniques Préalables

Pour entrer dans n'importe quelle formation il faut passer les VETP.

- Elles sont valables à Vie
- Elles sont reconnues sur tout le territoire national.
- Fiche d'inscription aux VETP suivant le calendrier de VETP
- Fiche d'inscription disponible sur le [site Internet du CREIF](#) ou envoyée par mail.
- Inscription à 1 ou 2 ou aux 3 tests :
 - 1 test : 45€
 - 2 tests : 55€
 - 3 tests : 75€

Attention si la personne a déjà un diplôme (BAPAAT, Bac Pro CGEA ...) : vaut équivalence VETP. Se renseigner [auprès du CREIF](#) pour connaître les équivalences.

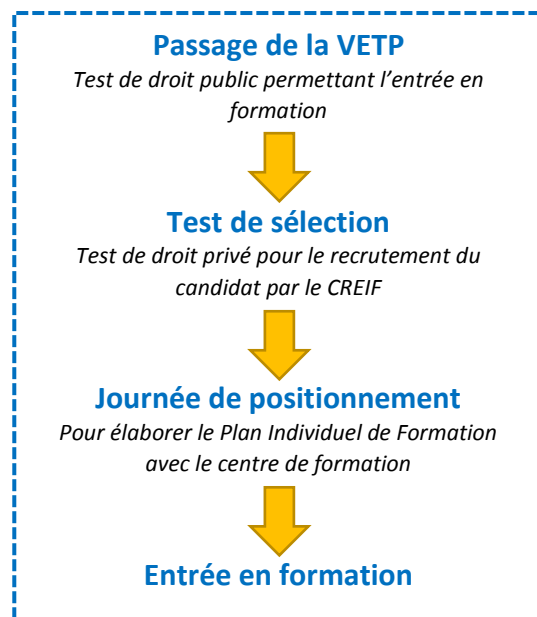
La sélection est propre à chaque organisme de formation. Elle se fait à l'issue de l'obtention des VETP. Se renseigner [auprès du CREIF](#) pour connaître les procédures et modalités d'inscription.

Avant d'entrer en formation, après avoir passé les VETP et la sélection, vous devez vous inscrire à une journée de **positionnement** dans un centre de formation choisi permettant de faire un bilan de compétences et de formaliser un parcours de formation individualisé.

Attention un diplôme déjà obtenu peut valider des UC. Donc le stagiaire aura donc moins d'heure à faire en centre de formation. Il permet de réaliser une formation adaptée à chaque stagiaire. Les UC sont valables 5 ans. Si UC9 validée depuis plus de 5 ans, l'UC reste validée mais le stagiaire doit ré-assister aux cours de cette UC9

L'entrée en formation n'implique pas la possession initiale d'un diplôme scolaire ou universitaire, toutefois des exigences à l'entrée en formation sont requises :

- Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
- Attestation de recensement et du certificat de la journée défense et citoyenneté
- Certificat médical de moins de 3 mois (pratique et enseignement de l'équitation)
- Avoir 18 ans
- Avoir le Galops® 6
- Licence FFE en cours de validité
- Attestation(s) de satisfaction aux tests d'exigences préalables (VETP) ou un diplôme admis en dispense





BP JEPS mention Équitation

Formation continue

Formation initiale 10 mois

- Demande de prise en charge sécurité sociale à demander au CREIF si besoin
- De septembre à juin
- 600 heures
- 10 UC
- 3 jours en centre de formation
- 2 jours en entreprise
- Autofinancement, prix de la formation 7 500€
- Aide financière par Pôle emploi, Chéquier qualifiant, Fongecif, AFDAS, VIVEA

Formation initiale 6 mois

- Demande de prise en charge sécurité sociale à demander au CREIF si besoin
- De janvier à juin
- 360 heures
- 10 UC
- 3 jours en centre de formation
- 2 jours en entreprise
- Autofinancement, prix de la formation 5 800€
- Aide financière par Pôle emploi, Chéquier qualifiant, Fongecif, AFDAS, VIVEA

Formation initiale 15 mois

- Demande de prise en charge sécurité sociale à demander au CREIF si besoin
- De septembre à novembre
- 846 heures
- 10 UC
- 3 jours en centre de formation
- 2 jours en entreprise
- Autofinancement, prix de la formation 9 700€
- Aide financière par Pôle emploi, Chéquier qualifiant, Fongecif, AFDAS, VIVEA



Public en reconversion professionnelle

Public en reconversion professionnelle 10 mois

- Contrat de formation non rémunéré (SMEREP ou LMDE)
- De septembre à juin
- 344 heures en centre de formation
- 10 UC
- Les vacances scolaires en centre de formation
- 1 jour par semaine en entreprise
- Autofinancement, prix de la formation 5 809.61€
- Aide financière par Pôle emploi, Chéquier qualifiant, Fongecif, AFDAS, VIVEA

Public en reconversion professionnelle 20 mois

- Contrat de formation non rémunéré (SMEREP ou LMDE)
- De septembre à juin
- 637 heures en centre de formation
- 10 UC
- Les vacances scolaires en centre de formation
- 1 jour par semaine en entreprise
- Autofinancement, prix de la formation 7 500€
- Aide financière par Pôle emploi, Chéquier qualifiant, Fongecif, AFDAS, VIVEA

Formation dans le cadre d'une alternance rémunérée

Contrat d'apprentissage

Sur 2 ans : 980 heures

- APP1 : 490 heures
- APP2 : 490 heures

- 10 UC
- 2 jours en centre de formation
- 3 jours en entreprise

Sur 1 an de septembre à Aout : 490 heures

La formation commence en septembre mais l'ARFA accorde un délai de 3 mois pour entrer en formation si le stagiaire ne trouve pas d'entreprise d'accueil dès le début de la formation.

Financement : l'entreprise d'accueil financée par l'ARFA.



Formation Contrat Pro

- Pour les moins de 26 ans, autorisé pour les plus de 26 ans mais il faut impérativement être inscrit au Pôle emploi
- Le contrat pro est signé par le CREIF, le centre de formation le stagiaire et l'entreprise d'accueil, il doit être envoyé au FAFSEA 15 jours au moins, avant le début de la formation.
- Quand FAFSEA a accordé le contrat : mise en route de la convention
- 455 heures de formation
- 1 an : de septembre à Août
- 10 UC
- 2 jours en centre de formation
- 3 jours en entreprise
- Financement : l'entreprise règle la formation qui lui est financée par le FAFSEA au CREIF

Possibilité de suivre encore la formation 2 mois après la fin du contrat de travail (exemple : si fin de contrat entreprise : le 31 août possibilité de continuer à suivre la formation jusqu'au 31 octobre)

Formations particulières

Formation Pro (ou formation compétences et compétitions)

- Contrat de formation non rémunéré (SMEREP ou LMDE)
- Le Coût de la Formation est déterminé par un positionnement établi par le centre de formation par rapport aux UC acquis ou un diplôme (BAPAAT, BAC PRO...) ou des résultats en compétition.
- Aide financière par Pôle emploi, Chéquier qualifiant, Fongecif, AFDAS, VIVEA

Formation MLV

En partenariat avec l'université de Marne la Vallée (MLV), le CREIF est le seul organisme à proposer un double cursus débouchant sur un BP JEPS & une Licence STAPS, management du sport option activités équestres.

- Sélection sur dossier (20 candidats par promo)
- Inscription auprès de MLV : lettre de motivation + CV + entretien + projet professionnel
- 301 heures de formation, 10 mois
- 10 mois
- 5 UC
- De septembre à juin
- Pendant les vacances scolaires en centre de formation
- Tous les samedis en entreprise
- Autofinancement : 4 492€



Formation Internationale

En partenariat avec le Haras de la Cense, le CREIF est le seul organisme à proposer une formation à l'étranger et un double cursus débouchant sur un BP JEPS & un BFEE.

- Sélection sur dossier (12 candidats par promo)
- Sur 2 ans, 849 heures de formation
- 10 UC
- De septembre à juin
- 3 jours en centre de formation
- 2 jours et vacances scolaires en entreprise
- 3 mois de stage dans le Montana (USA) en 1^{ère} année
- Autofinancement, prix de la formation 15 000€

BP JEPS mention Tourisme Équestre

Formation continue

Formation initiale 10 mois

- Demande de prise en charge sécurité sociale à demander au CREIF si besoin
- De septembre à juin
- 600 heures
- 10 UC
- 3 jours en centre de formation
- 2 jours en entreprise
- Autofinancement, prix de la formation 7 500€
- Aide financière par Pôle emploi, Chéquier qualifiant, Fongecif, AFDAS, VIVEA

Formation initiale 15 mois

- Demande de prise en charge sécurité sociale à demander au CREIF si besoin
- Double certification BP JEPS / ATE
- De septembre à novembre
- 900 heures
- 10 UC
- 3 jours en centre de formation
- 2 jours en entreprise
- Autofinancement, prix de la formation 8 662,20€
- Aide financière par Pôle emploi, Chéquier qualifiant, Fongecif, AFDAS, VIVEA



Formation dans le cadre d'une alternance rémunérée

Contrat d'apprentissage

Sur 2 ans : 980 heures

- APP1 : 490 heures
- APP2 : 490 heures

→ 10 UC

→ 2 jours en centre de formation

→ 3 jours en entreprise

Sur 1 an de septembre à Aout : 490 heures

La formation commence en septembre mais l'ARFA accorde un délai de 3 mois pour entrer en formation si le stagiaire ne trouve pas d'entreprise d'accueil dès le début de la formation.

Financement : l'entreprise d'accueil financée par l'ARFA.

BP JEPS mention Western

Formation continue

Formation initiale 12 mois

→ Demande de prise en charge sécurité sociale à demander au CREIF si besoin

→ D'avril à avril

→ 696 heures

→ 10 UC

→ 3 jours en centre de formation

→ 2 jours en entreprise et période de vacances scolaires hors juillet/août

→ Autofinancement, prix de la formation 8 908,80€

→ Aide financière par Pôle emploi, Chéquier qualifiant, Fongecif, AFDAS, VIVEA